

Le Mirroir

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXVIII.

EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL. B.-C., SAMEDI MATIN, 27 JANVIER 1866

No. 116.

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
Vincette & Cie, d'Iberville, C. E.,
FAILLIS.

Les Créanciers de la faillite sont par le présent avis qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

D. MASSON,
Syndic.

31, Rue St. Pierre,
Montréal, 1er décembre 1865. } 72 dm a

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada,
District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de
HENRY CHAPMAN & COMPANY,
FAILLIS.

Les soussignés ont produit un acte de composition et de décharge exécuté en leur faveur, tant comme associés qu'engagés individuellement par leurs créanciers, et le dix-septième jour de Février prochain, ils s'adresseront à la dite Cour pour le faire confirmer.

HENRY CHAPMAN,
J. H. HOPE,
RICHARD A. BROOKE,
Par leur procureur ad litem,
J. J. C. ABBOTT.

Montréal, 1er décembre 1865—72dm

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada,
District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, siégeant à Montréal.

Dans l'affaire de
Henri LaRoque,
FAILLIS.

AVIS est par le présent donné que le soussigné a déposé, au bureau de cette Cour, un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers, et que le VINGTIÈME jour de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, il s'adressera à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge effectuée en sa faveur, en vertu du dit acte.

HENRI LAROCQUE,
H. F. RAINVILLE,
Proc. ad litem.

Montréal, 14 décembre 1865—84dm

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
Dame **ÉLÉONORE BOUSQUET**, marchande
publique, de la paroisse de St. Marc, C. E.,
épouse d'ancien séparé quant aux biens
de François-Xavier Lottin, commerçant,
du même lieu, FAILLIS.

Les créanciers de la faillite sont, par le présent, avisés qu'elle a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 12 janvier 1866—104 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada,
District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de
C. K. ADAMS,
FAILLIS.

MARDI, le 27ème jour de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que le conseil pourra être entendu, le soussigné s'adressera à la Cour pour obtenir une décharge d'après l'acte susdit.

CHAUNCEY K. ADAMS,
Par son Procureur,
A. W. ROBERTSON.

Montréal, 17 janvier 1866—110 dm

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
GEORGE BAGURST,
FAILLIS.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au DIXIÈME jour de Février prochain.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 20 janvier 1866—110 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada,
District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de
DAVID ALLAN POE WATT,
FAILLIS.

MARDI, le DIX-SEPTIÈME jour d'AVRIL prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour pour obtenir une décharge sous l'acte susdit.

TORRANCE & MORRIS,
Procureurs ad litem du dit
DAVID ALLAN POE WATT.

Montréal, 22 janvier 1866—112 dm

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
E. ST. G. MOUË, de St. Ours,
FAILLIS.

Les Créanciers de la faillite sont par le présent avis qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

LOUIS J. R. GIARD,
Syndic.

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de
N. O. GREENE,
FAILLIS.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au DIXIÈME jour de Février prochain.

JAMES SCULTORI,
Syndic.

Montréal, 24 janvier 1866—114

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
PRÉFONTAINE & DYON, et de T. & M. PRÉ-
FONTAINE, FAILLIS.

Les créanciers de la faillite sont avisés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets, d'après l'acte susdit, à moi, le syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, et les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

V. HUDON,
Syndic.

Montréal, 5 janvier 1866—114 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
JOHN BROWN,
FAILLIS.

Les Créanciers de la faillite sont par le présent avis qu'ils ont fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

JOHN PLIMSOLL,
Syndic.

Montréal, 23 janvier 1866—114 ds

Propriété à Vendre à Saint-Cyprien.

Cette magnifique PROPRIÉTÉ de six arpents de front sur vingt-huit de profondeur, située à un mille de l'Église, sur le chemin conduisant à l'Acadie, avec une Maison, Écuries et autres dépendances, le tout en bon état. Soixante-dix arpents de cette terre sont en bon état de culture et le reste en bois debout. Cette propriété sera vendue, pour argent comptant, à un prix très-modeste. Titres incontestables.

S'adresser au soussigné,
T. C. DE LORIMIER, Avocat,
41, Petite Rue St. Jacques e

30 août—296 D 3

ÉTABLISSEMENT DEPUIS 1820.

A. BOURNE,

Graveur et Imprimeur sur pla-
que en cuivre.

No. 293, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Hotel du Canada.

6 octobre. 24—smk

Jetté & Archangeault,

AVOCATS,

No. 42, Rue Saint Vincent.

L. A. JETTÉ,
F. X. ARCHANGEAULT.

Montréal 6 novembre 1865—80

1865-66. 1865-66.

COMPAGNIE

Vapeurs Oceaniques de Montreal

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des

MALLES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

ARRANGEMENTS D'HIVER.

Les passagers sont enregistrés pour Londonderry et Liverpool.

Les Billets de retour, sont accordés à des prix réduits.

LA LIGNE de la MALLE de cette COMPAGNIE se compose des vapeurs suivants de première classe :

PBRUVIAN, 2600 ton..... Capt. Ballantine

MORAVIAN, 2650 ton..... " Aiton.

HISBERIAN, 2424 ton..... " Dutton

BELGIAN, 2400 ton..... " Brown.

NOVA-SOTIAN, 2300 ton..... " Wylie.

NORTH-AMERICAN, 174 ton..... " Kerr.

DAWASOUI, 1600 ton..... " Watt.

ADAMIAN, 1700 ton..... " (en constr.)

de PORTLAND tous les JEUDIS

et de PORTLAND tous les SAMEDIS durant le

séjour, arrêtant à Loch Fyvie, pour recevoir à

bord et mettre à terre les Malles et Passagers

pour l'Irlande et l'Ecosse.

sa leur ligne de Glasgow, composée des

steamships suivants :

St. DAVID, 1650 ton..... " Aird.

St. GEORGE, 1468 ton..... " Capt. Smith

St. ANDREW, 1432 ton..... " Capt. Scott

St. PATRICK, 1207 ton..... " Capt. Trocks

(voyageant entre la Clyde, Portland et New-

York à des intervalles réguliers durant la saison

navigable de l'hiver.)

PRIX DE PANGAGE de Montréal à London-

der, y ou Liverpool :

SABINE \$72 et \$85

(Suivant les accommodements.)

ENTREPOINT..... \$30.50

Les Cabines ne sont pas retenues à moins

d'être payés d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de

chaque vaisseau.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à

H. A. ALLAN.

Coin des rues de Youville et Commure,
Montréal

ou à la STATION DU GRAND TRONC,
Portland.

FERDINAND COBBELLE,

AVOCAT,

No. 6, Petite Rue St Jacques.

Montréal, 14 nov. 1865—28 dk D

ÉTABLISSEMENT

Hydrothérapique de Montréal.

Hydrothérapie rationnelle. Traitement spécial des Maladies Chroniques, Nerveuses, Rhumatismales, de la Peau, des Voies Digestives, Goutteuses, etc.

296, Rue Dorchester.

Q. S. B. DONALD, M. D. C. M., Membre de la Société Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de France, &c, &c, &c.

21 août—288 sm k 1

COMPAGNIE DE VERRE DU CANADA

LIMITÉE.

Des soumissions seront reçues au Bureau de la

Compagnie, 496, Rue St. Paul, jusqu'au PREMIER

FÉVRIER 1866, pour

100,000 PIEDS, 1 POUCE Planches

50,000 PIEDS, 1 POUCE d Pin

Pour être livrés au quai de la compagnie, à

Hudson, le ou avant le 1er Septembre 1866.

Paieinent : quatre mois après la livraison.

A. MCK. COCHRAN,
Secrétaire.

3 janvier—96 un e

J. O. BUREAU,

NOTAIRE,

No. 3, Petite Rue St. Jacques.

10 juin—392 a

Licences données par le Percep-

teur du Revenu de l'Intérieur

pour la 1ère Division du District

de Montréal, dans le

quartier situant le 31 Dé-

cembre 1865.

(Licenses issued by the Collector of Inland Re-

venue for the 1st Division of the District of

Montréal for the quarter ended 31st Decem-

ber 1865.)

AUBERGES.

(Taverns.)

La. Carle, Montréal..... 28 novembre

MAGASINS.

(Shops.)

Wm. Russell, Montréal..... 4 octobre

Peavey & March, Montréal..... 5 "

E. & H. Lalonde, Ste. Marie..... 30 "

Arthur A. Lanthier, St. Polycarpe..... 20 "

W. W. Grant, Montréal..... 27 "

M. O'Laughlin, Montréal..... 15 déc.

Wm. Doherty, Montréal..... 23 "

BILLARDS.

H. McVittie, Montréal, 4 tables..... 23 octobre

PRÊTEURS SUR GAGES.

(Pawnbrokers.)

Phillip Haas, Montréal..... 5 octobre

DISTILLATEURS.

(Distillers.)

Wm. Dow & Co, Montréal..... 30 octobre

M. W. Kelly..... 14 déc.

Bureau du Percepteur du Revenu de

l'Intérieur, 1ère division,

Montréal, janvier, 1866—114

Licences données par le Percep-

teur du Revenu de l'Intérieur

pour la 2de Division du District

de Montréal, dans le

quartier situant le 31 Dé-

cembre 1865.

(Licenses issued by the Collector of Inland Re-

venue in the 2nd Division of the District of

Montréal for the quarter ended 31st Decem-

ber 1865.)

AUBERGES.

(Taverns.)

M. L. Perry & Co, do..... 2 octobre

R. Beauchamp, Quartier Ste. Marie..... 2 octobre

J. Meloché, Quartier Ste. Marie..... 10 octobre

POINTE-AUX-TREMBLES.

O. Latourle..... 10 octobre

J. B. Laporte..... 13 "

J. O. Reeves..... 23 "

Mrs. Wilkinson..... 21 nov'bre

MAGASINS.

(Shops.)

C. Hughes, Quartier St. Louis..... 2 octobre

M. L. Perry & Co, do..... 16 "

D. Lemonde, do..... 18 nov.

R. Beauchamp, Quartier Ste. Marie..... 10 octobre

P. Costello, do..... 9 nov.

Luce Quintal, Quartier Ste. Marie..... 19 octobre

T. Donohue, Quartier Ste. Marie..... 29 nov.

Archambault & Cinq-Mars, do..... 30 déc.

A. B. Bourque, Village St. Jean-Bap-

tiste..... 11 nov.

COLPORTEURS.

(Pedlars.)

P. Mahoney..... 12 octobre

J. McKeon..... 11 nov.

MANUFACTURE DE TABAC.

(Tobacco Manufacturer.)

Isaac Sylvis, Chambly..... 24 octobre

DISTILLATEUR.

(Distiller.)

Michael Harding, Laprairie..... 12 déc.

Bureau du Percepteur du Revenu de

l'Intérieur, 2e division,

Montréal, janvier, 1866—114

CORPORATION DE MONTREAL.

Département de l'Aqueduc.

Est par les présentes donné qu'en conséquence de la BAISSÉ EXTRAORDINAIRE DE L'EAU à la tête du canal de l'Aqueduc, et de la diminution de la force motrice qui en résulte, la provision d'eau sera, jus qu'au PREMIER AVRIL prochain, répartie comme suit :

Toute cette section de la cité qui se trouve au-

dessus du niveau de la Rue Sherbrooke

Est et de la Rue Dorchester Ouest depuis

SEPT heures P. M. jusqu'à SIX heures

A. M.

Et cette section de la cité qui se trouve au-

dessous du niveau de la Rue Sherbrooke

Est et de la Rue Dorchester Ouest rece-
vra l'eau depuis SIX heures A. M. jusqu'à

SEPT heures P. M., chaque jour.

Et cette section de la cité qui se trouve au-

dessus du niveau de la Rue Sherbrooke

Est et de la Rue Dorchester Ouest depuis

SEPT heures P. M. jusqu'à SIX heures

A. M.

durant tout le cours de l'horrible exécution, prononcé une seule parole : A présent que nous avons accompli notre devoir, mon cher Louis, dit-il, échevrons dans l'exécution de la lutte, dans les bras joyeux de l'ambition, l'oubli d'un moment passé.

Le jeune homme, morne et toujours silencieux, traversant en suivant machinalement son oncle, la grande place de Canada, lorsqu'une voix, due tout le timbre de sa voix, frappa ses oreilles ; et levant les yeux, il aperçut Richard des Bois. Le visage de la délicieuse enfant reflétait une grande tristesse.

— Mon chevalier Louis, lui dit-elle, viens avec moi, je vais rejoindre mon père qui se meurt. — Tu n'as pas peur ? répéta-t-elle à l'attitude de Géométrie : un désespoir de ses jours !

— Fleur-de-Buis, suivie de Moran et de Montbars, entra bientôt dans le palais de l'Intendant, que l'annonciateur de l'Intendant avait fait mander pour en accomplir, pour recevoir les biens de la Barbe-Grise, couché sur un matelas jeté à terre, était à toute extrémité ; néanmoins, il avait conservé sa connaissance en partie.

— Tu vois donc, jeune ! dit-il, j'ai compris avec impatience les minutes de la seconde que tu es restée absente ! Eh bien, viendra-t-il ? — Oui, non, peut-être, dans une heure. Il me le promet, mais dans une heure il sera trop tard ! Je ne sais plus, dit le jeune homme, retourne le trouver, je veux que tu sois avec lui, et que tu parles tu, mon pauvre Barbe-Grise ? demanda Montbars à son vieil ami. — De l'amour ! de moi ? de Pointis ! Il n'a pas dit, des pleurs couvraient de son front le jeune homme, mais il se releva de la commission, dans un instant, et dit : — Alors, dépêche-toi ! Si j'étais dans la rue, je serais déjà mort. Je me crampe de mieux que je puis à la vie, mais il n'y a pas de temps à perdre.

(A CONTINUER.)

La Minerve.

SAMEDI MATIN, 27 JANVIER, 1866.

TÉLÉGRAMME PRIVÉ A "LA MINERVE"

Québec, 26 janv.

VERS 7 heures, ce matin, on s'aperçut qu'une épaisse fumée sortait des crevasses formées dans le mur près des chaises et des portes de l'église Wesleyenne, situées dans la rue Anne. Le feu a originalement une vaste cavité au coin sud est et remplit de bois de chauffage. Les flammes pénètrent à travers le premier plancher de la bâtisse, détruisant les bancs et le parquet de la moitié de l'intérieur et l'escalier du côté Sud.

Les hommes de police de la station de la rue St Ursule, se rendirent promptement sur les lieux et leur marche à eau, mais après qu'il fut adjugé, il s'écoula au moins trois quarts d'heure avant qu'il puisse fonctionner, faites quatre heures d'attente, pendant lesquelles les voisins furent assés abondamment d'ordinaire.

Longtemps après que le premier plancher eut été incendié, les flammes continuèrent à se soulever en quelques endroits de deux pieds de hauteur, le feu continua à brûler dans le plâtre du côté Est.

Le déviant de la boîte de l'organe a été brûlé à l'état de charbon, par l'intensité de la chaleur qui venait de l'autre côté de la bâtisse, et le côté Est de la galerie a été de grands dommages. La destruction d'une anse belle bâtisse aurait été vraiment une perte pour la cité.

On dit que deux mille vitres ont été ainsi détruites entre les chaises et les cadres. Longtemps après que le premier plancher eut été incendié, les flammes continuèrent à se soulever en quelques endroits de deux pieds de hauteur, le feu continua à brûler dans le plâtre du côté Est.

On voit ainsi que la diminution dans les importations d'articles fabriqués à eu pour effet une augmentation correspondante dans les importations de beaucoup d'articles bruts qui ont subi en cette province les transformations nécessaires avant d'être livrés à la consommation.

Le montant des droits perçus s'élève, pour la dernière année fiscale, à \$663,377.80, contre \$6,080,916.79 l'année précédente, ce qui laisse un excédant de \$581,561.01. Ainsi on voit que la proportion n'a pas été égale entre le mouvement des articles imposés et ceux qui sont admis en franchise. En effet, tandis que la diminution pour les premiers a été de \$27,653,199 à \$25,308,202, elle a été pour les seconds, de \$22,093,979 à \$19,307,219.

On voit ainsi que la diminution dans les importations d'articles fabriqués à eu pour effet une augmentation correspondante dans les importations de beaucoup d'articles bruts qui ont subi en cette province les transformations nécessaires avant d'être livrés à la consommation.

en avril, avant que les divers crédits fussent en partie dépensés. Les rapports publiés à l'avant dernière session ne se rapportaient qu'au premier semestre de l'année 1864.

Ces tableaux, comme d'ordinaire, contiennent en premier lieu un état général du commerce du Canada. Il nous fait voir que les importations ont été de \$44,620,469. L'année précédente, elles avaient été de \$5,733,469. Il y a donc eu diminution de \$38,886,999.

Voici sur quels articles cette diminution s'est principalement fait sentir :

Table with 2 columns: Article and Amount. Items include Café vert, Soie, Coton, etc.

Cette liste nous montre qu'à près tout, nous n'avons pas fort à nous plaindre. Beaucoup d'articles sont importés en moins grande quantité maintenant que par le passé, parce que la production en est augmentée dans notre pays.

Pour d'autres, comme les marchandises de modes, étoffes de haut prix, nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de se chagriner si la consommation diminue.

Il y a eu au contraire augmentation dans les importations des articles suivants :

Table with 2 columns: Article and Amount. Items include Eau de vie, Armes à feu, Bonnetterie, etc.

On voit ainsi que la diminution dans les importations d'articles fabriqués à eu pour effet une augmentation correspondante dans les importations de beaucoup d'articles bruts qui ont subi en cette province les transformations nécessaires avant d'être livrés à la consommation.

On voit ainsi que la diminution dans les importations d'articles fabriqués à eu pour effet une augmentation correspondante dans les importations de beaucoup d'articles bruts qui ont subi en cette province les transformations nécessaires avant d'être livrés à la consommation.

En avril, avant que les divers crédits fussent en partie dépensés. Les rapports publiés à l'avant dernière session ne se rapportaient qu'au premier semestre de l'année 1864.

Ces tableaux, comme d'ordinaire, contiennent en premier lieu un état général du commerce du Canada. Il nous fait voir que les importations ont été de \$44,620,469. L'année précédente, elles avaient été de \$5,733,469. Il y a donc eu diminution de \$38,886,999.

Voici sur quels articles cette diminution s'est principalement fait sentir :

Table with 2 columns: Article and Amount. Items include Café vert, Soie, Coton, etc.

Cette liste nous montre qu'à près tout, nous n'avons pas fort à nous plaindre. Beaucoup d'articles sont importés en moins grande quantité maintenant que par le passé, parce que la production en est augmentée dans notre pays.

Pour d'autres, comme les marchandises de modes, étoffes de haut prix, nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de se chagriner si la consommation diminue.

Il y a eu au contraire augmentation dans les importations des articles suivants :

Table with 2 columns: Article and Amount. Items include Eau de vie, Armes à feu, Bonnetterie, etc.

On voit ainsi que la diminution dans les importations d'articles fabriqués à eu pour effet une augmentation correspondante dans les importations de beaucoup d'articles bruts qui ont subi en cette province les transformations nécessaires avant d'être livrés à la consommation.

On voit ainsi que la diminution dans les importations d'articles fabriqués à eu pour effet une augmentation correspondante dans les importations de beaucoup d'articles bruts qui ont subi en cette province les transformations nécessaires avant d'être livrés à la consommation.

La presse anglaise et le budget de la France. L'exposé financier de M. Fould ne pouvait manquer d'attirer l'attention en Angleterre. En général, il est très-favorablement accueilli. On y voit d'abord un désir sincère de la part du gouvernement de ramener la situation financière à un état normal et de faire disparaître les déficits, en s'aidant de moyens, non d'arbitraire ou de rétrogradation, mais de réformes, dans les ministères de la guerre, de la marine, de l'agriculture et des finances.

On se voit aller au-delà de ces déclarations, et on se propose d'accomplir des réformes, et c'est surtout dans la presse que nous en retrouvons les échos. Le Times déclare que nous ne pouvons nous empêcher de nous occuper de la situation financière de la France, et qu'il est de notre intérêt de nous occuper de la situation financière de la France, et qu'il est de notre intérêt de nous occuper de la situation financière de la France.

Le premier janvier courant, les modifications importantes suivantes des règlements du Bureau de Poste Impériale ont été mises à exécution :

Les lettres envoyées du Royaume-Uni aux Colonies, y compris le Canada, paieront un taux plus élevé que les lettres envoyées de la France à la France. Les lettres envoyées de la France à la France paieront un taux plus bas que les lettres envoyées de la France à la France.

On lit dans le Post de New-York, en date du 25 :

On lit dans le Tribune de New-York :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

COUR DU RECORDER. (Rapporté pour La Minerve.)

19 prisonniers ont comparu devant cette cour, aujourd'hui.

Antoine Minjeau, de la paroisse St. Michel, par irresse et avoir mené sa voiture sans clochettes, \$3 ou 15 jours de prison ; David Howe, charretier, n'ayant point de numéro, \$1 ou 8 jours de prison ; Joseph Bélanger, pour avoir employé un homme non licencié pour mener un cheval, \$1 ou 8 jours de prison ; Clément Sanschagrin, chaletier, pour avoir obstrué le trottoir, \$1 ou 8 jours de prison ; Samuel Campbell, Alexander Turner, William Rey, Aug. Lamai, pour avoir mené un cheval trop vite, \$5 ou 10 jours de prison ; J. du Foyer, pour avoir refusé de payer son charretier, \$1 ou 15 jours de prison ; Adolphe Dépat, pour irresse et désordre, \$3 ou 15 jours de prison.

LES VINS DE CHAMPAGNE. La branche de l'industrie vinicole la plus éminente en progrès, est celle à laquelle appartient la fabrication des vins mousseux. Les importations limitées qui en sont faites dans plusieurs des vignobles de France, les vins mousseux de Reims paraissent conserver la prééminence et garder entier leur antique renom.

Le tableau ci-dessous donnera une idée à nos lecteurs de l'immense quantité de vins de Champagne qui sont fabriqués chaque année ; et il ne se refuse pas à croire alors que les grandes maisons qui expédient des vins de Champagne à l'étranger, ont besoin, en expédiant leur vin, de faire passer par la douane, et à la consommation en Amérique et ailleurs, pourrait tripler sans épuiser les caves de la ville de Reims seule.

Table with 2 columns: Année and Nombre de bouteilles existant. Shows data for years 1844-1845 to 1863-1864.

En recapitulant ces chiffres nous trouvons que de 1844 à 1864, soit pendant une période de 20 années la seule circonscription de Reims a expédié à l'étranger, en vins de Champagne, 436,399,714 bouteilles de champagne, et qu'il en a été expédié à l'étranger, 132,904,899.

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

Fleur du Canada—lourde et sans changement ventes 200 qrs ; 7.90 à 8.25 cent et 5.90 à 11.00 bonne au choix etc.

Par le Grand Tronc—Gillespie, Moffatt & Co, 4 grs Alcotin ; Sinclair, Jack & Co, 2 do ; D & A Ogden, 2 do ; J & H Huskisson, 20 qrs farine ; Kirkwood, L & Co, 10 do ; Laidlaw & Co, 10 do ; W Parkyn, 1750 mts de laine ; Ogilvie & Co, 250 do ; Mosley & R, 20 qrs cuir ; Thos Hobson & Co, 42 tins beurre ; Sidesy & Crawford, 25 do.

Par le Champlain—Rimmer, Gan & Co, 4 qrs quinquina ; Linton & Cooper, 1 qr indigo ; E J Bancroft, 100 btes fruits.

Par le Grand Tronc—Gillespie, Moffatt & Co, 4 grs Alcotin ; Sinclair, Jack & Co, 2 do ; D & A Ogden, 2 do ; J & H Huskisson, 20 qrs farine ; Kirkwood, L & Co, 10 do ; Laidlaw & Co, 10 do ; W Parkyn, 1750 mts de laine ; Ogilvie & Co, 250 do ; Mosley & R, 20 qrs cuir ; Thos Hobson & Co, 42 tins beurre ; Sidesy & Crawford, 25 do.

Par le Champlain—Rimmer, Gan & Co, 4 qrs quinquina ; Linton & Cooper, 1 qr indigo ; E J Bancroft, 100 btes fruits.

Par le Grand Tronc—Gillespie, Moffatt & Co, 4 grs Alcotin ; Sinclair, Jack & Co, 2 do ; D & A Ogden, 2 do ; J & H Huskisson, 20 qrs farine ; Kirkwood, L & Co, 10 do ; Laidlaw & Co, 10 do ; W Parkyn, 1750 mts de laine ; Ogilvie & Co, 250 do ; Mosley & R, 20 qrs cuir ; Thos Hobson & Co, 42 tins beurre ; Sidesy & Crawford, 25 do.

Par le Champlain—Rimmer, Gan & Co, 4 qrs quinquina ; Linton & Cooper, 1 qr indigo ; E J Bancroft, 100 btes fruits.

Par le Grand Tronc—Gillespie, Moffatt & Co, 4 grs Alcotin ; Sinclair, Jack & Co, 2 do ; D & A Ogden, 2 do ; J & H Huskisson, 20 qrs farine ; Kirkwood, L & Co, 10 do ; Laidlaw & Co, 10 do ; W Parkyn, 1750 mts de laine ; Ogilvie & Co, 250 do ; Mosley & R, 20 qrs cuir ; Thos Hobson & Co, 42 tins beurre ; Sidesy & Crawford, 25 do.

Par le Champlain—Rimmer, Gan & Co, 4 qrs quinquina ; Linton & Cooper, 1 qr indigo ; E J Bancroft, 100 btes fruits.

Par le Grand Tronc—Gillespie, Moffatt & Co, 4 grs Alcotin ; Sinclair, Jack & Co, 2 do ; D & A Ogden, 2 do ; J & H Huskisson, 20 qrs farine ; Kirkwood, L & Co, 10 do ; Laidlaw & Co, 10 do ; W Parkyn, 1750 mts de laine ; Ogilvie & Co, 250 do ; Mosley & R, 20 qrs cuir ; Thos Hobson & Co, 42 tins beurre ; Sidesy & Crawford, 25 do.

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

On lit dans le Monde :

avoir retranché la clause qui concerne un emprunt étranger. M. Morrill, le président, proposera un nouveau projet de loi, lorsque le sujet sera encore discuté devant le comité.

San Francisco, 24. L'indignation a fait de grands ravages dans l'intérieur. La crue des eaux a pris de vastes proportions à Stockton; des efforts énergiques et prompts ont empêché des dommages immenses à Sacramento.

Une trêve violente s'est faite à Genoa Nevada, le 18 courant. La plupart des maisons ont été découvertes et les dépendances renversées.

Détroit, 26. Le plus grande partie de la ville a été détruit par le feu, hier matin. Pertes \$40,000.

New-York, 26. Une dépêche de Washington au New York dit qu'une lettre privée, reçue d'un monsieur de Paris et datée du 4 janvier, parle de la dernière entrevue de Napoléon avec le ministre autrichien.

New-York, 26. Le correspondant ajoute: 'J'ai raison de croire que les dépêches de M. Bigelow, renfermant un rapport détaillé de son entrevue avec l'empereur, ont été envoyées au département de l'Etat par le dernier steamer.'

New-York, 26. Le gén. Crawford ne s'est pas rendu à Washington comme on l'avait dit; il est resté à New-York, attendant l'arrivée de son régiment.

New-York, 26. Le Post annonce que le gouvernement du Chili a offert à W. H. Webb d'acheter le Dunderberg. On dit que M. Webb est prêt à le vendre, si le gouvernement y consent.

New-York, 26. La petite vérole sévit parmi les nègres dans l'intérieur de l'Etat. Les plus-nés ont le plus grande difficulté à se procurer des nègres, malgré les prix élevés qu'ils offrent.

Cincinnati, 26. La salamandre d'un magasin a été ouverte à Jacksonville, et \$5,000 ont été enlevés. Une dépêche du matin annonce que plusieurs personnes sont mortes, assassinées ou tuées accident.

A LOUER. Cette magnifique MAISON EN BRICKS, pour une famille qui désire une résidence confortable, tant la dernière maison sur la rue Sherbrooke.

Bureau & Normandeau, NOTAIRES, NO. 2, PETITE RUE ST. JACQUES. Hon. J. O. BURRILL, P. E. NORMANDEAU, Comm. pour le Haut-Canada.

CORPORATION DE MONTREAL. NOMINATION DU Maire et des Conseillers. AVIS PUBLIC est par le présent donné en conformité des dispositions de l'Acte 23 Vic, chap. 72.

Violon ! Violon ! Violon ! M. JULES HONE, Elève du Conservatoire Royal de Bruxelles, classe de M. LEONARD et FETIS, donnera des leçons de Violon et de Composition Musicale.

LIQUIDATION VOLONTAIRE. Sera vendu par autorité de justice, à la porte de l'Eglise de la paroisse Ste. Marie, le DOUZIEME jour de Février prochain (1866).

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27-Janvier, 1866. 116-dsc

LA BANQUE DE TORONTO, un corps politique et incorporé par et en vertu de la Loi de cette Province, et faisant affaires comme Banquier en la ville de Montréal et ailleurs sous le nom de 'The Bank of Toronto.'

AVIS. Les Soussignés donnent AVIS par le présent qu'ils ont en dépôt au Bureau de la Confection d'Habits, Pantalons et Vestes, et demandent la permission d'écrire un Engage-Vapeur sur les Premises qu'ils occupent au coin de la Rue St. Maurice et de la Rue Longueuil.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

Acte concernant la faillite, 1864. Les créanciers du soussigné sont avertis de se réunir à l'Hôtel AUBIN, dans la cité de Montréal, le QUINZIEME jour de Février, A. D. 1866, à ONZE heures de l'avant-midi.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de WILLIAM G. VOGT, JOSEPH VOGT et GEORGE VOGT, faisant affaires sous le nom et raison de William G. Vogt & Co., de Montréal, C. E., FAILLI.

Acte concernant la faillite, 1864. Dans l'affaire de PATRICK RYAN, de Montréal, C. E., FAILLI. Les Créanciers de la faillite sont, par le présent, avertis qu'il faut une cession de ses biens et effets.

Violon ! Violon ! Violon ! M. JULES HONE, Elève du Conservatoire Royal de Bruxelles, classe de M. LEONARD et FETIS, donnera des leçons de Violon et de Composition Musicale.

LIQUIDATION VOLONTAIRE. Sera vendu par autorité de justice, à la porte de l'Eglise de la paroisse Ste. Marie, le DOUZIEME jour de Février prochain (1866).

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27-Janvier, 1866. 116-dsc

LA BANQUE DE TORONTO, un corps politique et incorporé par et en vertu de la Loi de cette Province, et faisant affaires comme Banquier en la ville de Montréal et ailleurs sous le nom de 'The Bank of Toronto.'

AVIS. Les Soussignés donnent AVIS par le présent qu'ils ont en dépôt au Bureau de la Confection d'Habits, Pantalons et Vestes, et demandent la permission d'écrire un Engage-Vapeur sur les Premises qu'ils occupent au coin de la Rue St. Maurice et de la Rue Longueuil.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

VENTE PAR ENCAN. PAR JOHN J. ARNTON. Vis-à-vis la nouvelle Eglise des Jésuites, et près du coin de la Rue St. Catherine, l'ancienne Résidence et Propriété de feu W. Lyman, etc.

VENTE PAR ENCAN. PAR BENNING & BARSALOU. Acte concernant la faillite, 1864. Dans l'affaire de THOMAS REDMOND, FAILLI.

REMEDES FRANÇAIS EN VOGUE. Vendus Paris, chez J. Grimaud & Cie, Chimistes de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon; à New York, chez J. M. Becker, 38, rue Walker.

LIQUIDATION VOLONTAIRE. Sera vendu par autorité de justice, à la porte de l'Eglise de la paroisse Ste. Marie, le DOUZIEME jour de Février prochain (1866).

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27-Janvier, 1866. 116-dsc

LA BANQUE DE TORONTO, un corps politique et incorporé par et en vertu de la Loi de cette Province, et faisant affaires comme Banquier en la ville de Montréal et ailleurs sous le nom de 'The Bank of Toronto.'

AVIS. Les Soussignés donnent AVIS par le présent qu'ils ont en dépôt au Bureau de la Confection d'Habits, Pantalons et Vestes, et demandent la permission d'écrire un Engage-Vapeur sur les Premises qu'ils occupent au coin de la Rue St. Maurice et de la Rue Longueuil.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

VENTE PAR ENCAN. PAR BENNING & BARSALOU. Acte concernant la faillite, 1864. Dans l'affaire de THOMAS REDMOND, FAILLI.

REMEDES FRANÇAIS EN VOGUE. Vendus Paris, chez J. Grimaud & Cie, Chimistes de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon; à New York, chez J. M. Becker, 38, rue Walker.

LIQUIDATION VOLONTAIRE. Sera vendu par autorité de justice, à la porte de l'Eglise de la paroisse Ste. Marie, le DOUZIEME jour de Février prochain (1866).

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27-Janvier, 1866. 116-dsc

LA BANQUE DE TORONTO, un corps politique et incorporé par et en vertu de la Loi de cette Province, et faisant affaires comme Banquier en la ville de Montréal et ailleurs sous le nom de 'The Bank of Toronto.'

AVIS. Les Soussignés donnent AVIS par le présent qu'ils ont en dépôt au Bureau de la Confection d'Habits, Pantalons et Vestes, et demandent la permission d'écrire un Engage-Vapeur sur les Premises qu'ils occupent au coin de la Rue St. Maurice et de la Rue Longueuil.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

VENTE PAR ENCAN. PAR L. DEVANY. A VIS. Le soussigné ayant, par un arrangement spécial, été nommé par MM. Jacques et Hay, de Toronto, leur seul Agent en cette ville, pour la vente à l'encan de leurs magnifiques MEUBLES, saisi l'occasion favorable d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, que de temps en temps, il offrira en vente, dans ses salles vastes et bien connues, No. 267, rue Notre-Dame, les différentes consignations considérables venant directement de ce célèbre établissement, comprenant tous les nouveaux styles de leurs MEUBLES en NOYER, de toutes les espèces et descriptions nécessaires pour satisfaire les demandes du goût et de la commodité moderne.

VENTE PAR ENCAN. PAR BENNING & BARSALOU. Acte concernant la faillite, 1864. Dans l'affaire de THOMAS REDMOND, FAILLI.

REMEDES FRANÇAIS EN VOGUE. Vendus Paris, chez J. Grimaud & Cie, Chimistes de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon; à New York, chez J. M. Becker, 38, rue Walker.

LIQUIDATION VOLONTAIRE. Sera vendu par autorité de justice, à la porte de l'Eglise de la paroisse Ste. Marie, le DOUZIEME jour de Février prochain (1866).

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27-Janvier, 1866. 116-dsc

LA BANQUE DE TORONTO, un corps politique et incorporé par et en vertu de la Loi de cette Province, et faisant affaires comme Banquier en la ville de Montréal et ailleurs sous le nom de 'The Bank of Toronto.'

AVIS. Les Soussignés donnent AVIS par le présent qu'ils ont en dépôt au Bureau de la Confection d'Habits, Pantalons et Vestes, et demandent la permission d'écrire un Engage-Vapeur sur les Premises qu'ils occupent au coin de la Rue St. Maurice et de la Rue Longueuil.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

AUX CHEFS DE FAMILLE. OBJET INDISPENSABLE Régulateur pour les Poêles ! Le Régulateur pour les Poêles de M. J. DAIGNEAULT, patente le 15 février 1865, est la seule invention qui économise le combustible, évite le suie, et empêche la formation et l'accumulation de la suie ainsi que dans les conduits de poêles et cheminées.

VENTE PAR ENCAN. PAR L. DEVANY. A VIS. Le soussigné ayant, par un arrangement spécial, été nommé par MM. Jacques et Hay, de Toronto, leur seul Agent en cette ville, pour la vente à l'encan de leurs magnifiques MEUBLES, saisi l'occasion favorable d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, que de temps en temps, il offrira en vente, dans ses salles vastes et bien connues, No. 267, rue Notre-Dame, les différentes consignations considérables venant directement de ce célèbre établissement, comprenant tous les nouveaux styles de leurs MEUBLES en NOYER, de toutes les espèces et descriptions nécessaires pour satisfaire les demandes du goût et de la commodité moderne.

REMEDES FRANÇAIS EN VOGUE. Vendus Paris, chez J. Grimaud & Cie, Chimistes de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon; à New York, chez J. M. Becker, 38, rue Walker.

LIQUIDATION VOLONTAIRE. Sera vendu par autorité de justice, à la porte de l'Eglise de la paroisse Ste. Marie, le DOUZIEME jour de Février prochain (1866).

CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27-Janvier, 1866. 116-dsc

LA BANQUE DE TORONTO, un corps politique et incorporé par et en vertu de la Loi de cette Province, et faisant affaires comme Banquier en la ville de Montréal et ailleurs sous le nom de 'The Bank of Toronto.'

AVIS. Les Soussignés donnent AVIS par le présent qu'ils ont en dépôt au Bureau de la Confection d'Habits, Pantalons et Vestes, et demandent la permission d'écrire un Engage-Vapeur sur les Premises qu'ils occupent au coin de la Rue St. Maurice et de la Rue Longueuil.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

AVIS. On a besoin des COUTURIERES pour la confection d'Habits, Pantalons et Vestes. On ne donnera de l'ouvrage qu'à celles qui ont des moulines. S'adresser à CHAS. GARRAU, 19 Janv.—109 n.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANUELLE DES ACTIONNAIRES de la Compagnie du Richelieu aura lieu à son BUREAU, à Montréal, le 7 Février prochain, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir le Rapport des Directeurs sur les affaires de l'année écoulée, pour l'élection d'un nouveau Bureau de Direction pour l'année courante, et pour la transaction d'autres affaires concernant la Compagnie.

A LOUER.

Cinq MAGASINS avec LOGEMENTS en face du Marché St. Charles. Une BOULANGERIE et LOGEMENT. même local, étant la seule Boulangerie dans cette partie de la Cité, d'une situation immédiate et sans loyer d'ici au 1er Mai.

A LOUER

Cet HOTEL bien connu, pourvu d'une Cour spacieuse, situé vis-à-vis le Marché Bonsecours.

Le Soussigne offre en Vente

Indigo, Pierre Bleue, Clous de Girofle, Poivre noir, Colle Forte, Noir de Lumine, Pêpes, Safran, Riz, Huile de Graines de Lin, Filles, Chandelles Françaises, Bouillons, Cane de Tartre, Règle, caisses d'Huile d'Olive, Marinades, Saldines, Raisins Vinaigre, caisses d'Eau-de-Vie, Eau-de-Vie (Ordre, Dupuy & Cie) en barriques, Genièvre de Kuyper en caisses.

Old Tom de Booth, Genièvre, Rum de la Jamaïque, Caisse de Claret, Saumons en filets, Thés du Japon, Oolong et son coloré, Souchong, Sucre blanc terrée, Sucre blanc terrée sec, Melasse, Sirop doré.

Whiskey de Borst, Halladay & Co

200 boucets Cassonade brillante, V. HUDON, 10 juin - 229 208, Rue St. Paul

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Enchères vendus aux plus offrants et derniers enchérisseurs, dans le Bureau des Notaires soussignés, No. 24, Petite Rue St. Jacques, LUNDI, le 12 Février prochain, à ONZE heures précises du matin, les propriétés ci-dessous décrites dépendant des successions de M. JEAN-BAPTISTE DUBUC, en son vivant Bourgeois, de la Cité de Montréal, et de Dame HENRIETTE LEMAIRE, dite ST. GERMAIN, son épouse, savoir :

10. UN TERRAIN VACANT, situé dans le Quartier St. Louis de la Cité de Montréal, contenant 39 pieds de front sur 94 pieds et 6 pouces de profondeur; et de la parcelle de 29 pieds et 4 pouces de largeur sur encore 78 pieds et 6 pouces de profondeur, ce qui fait en tout 173 pieds de profondeur, à partir de la rue St. Denis, le tout mesure anglais, tenant devant par la rue St. Denis et partie à la profondeur du passage de la rue St. Denis, derrière aux représentants de P. X. Dubord dit Latourville, d'un côté au sud-est à l'Eglise de la Trinité et d'autre côté au nord-ouest, à un autre terrain dépendant des dites successions de M. et Mme. Dubuc, avec droit de mitoyenneté dans un passage de neuf pieds et quatre pouces de largeur sur 94 pieds et 6 pouces de profondeur, le tout mesure anglais, à partir de la dite rue St. Denis; ce passage; pris en entier et la parcelle de 29 pieds de largeur sur 78 pieds et 6 pouces de profondeur, au nord-ouest appartenant aux dites successions de M. et Mme. Dubuc, lequel passage sera mitoyen à perpétuité entre l'acquéreur du dit terrain vacant et les héritiers des dits M. et Mme. Dubuc et leurs représentants, et par les propriétaires des dits terrains, contribuant à frais communs au coût d'une porte de cour sur le front du dit passage et à l'entretien de la dite porte de cour et du dit passage.

20. UN EMPLACEMENT situé dans le Quartier St. Jacques, de la Cité de Montréal, contenant 35 pieds et 6 pouces de front et compris la moitié du passage ci-dessus mentionné, sur 108 pieds de profondeur, le tout mesure anglais, borne en front par la rue St. Hubert, derrière par un autre emplacement dépendant des dites successions de M. et Mme. Dubuc, et des dits côtés à M. Joseph Pigeon, avec une maison à deux étages dont la façade est en pierre de taille et les pignons et le derrière en briques, et partant sur le devant de la maison, hangar, cour et jardin en briques et engées, avec droit de mitoyenneté dans un passage de huit pieds de largeur sur quatre-vingt-six pieds de profondeur, le tout mesure anglais, communiquant de la rue Christophe aux cours des maisons bâties sur les terrains tenant au dit passage.

Le même jour sera vendu à Pénchére, l'emplACEMENT ci-dessus décrit dépendant des successions de M. JOSEPH AUGUSTIN CARDVAL, en son vivant Bourgeois de la Cité de Montréal, et de Dame PHÉBE BLANCHÉ, son épouse, savoir :

UN EMPLACEMENT de forme irrégulière situé au dit Quartier St. Louis dans le Fief de la Classe, contenant 45 x 44 pieds et au bout des 44 pieds prenant 20 x 20 pieds dans la ligne nord-est, jouissant Guillaume Sawyer, tenant devant à la rue Lagache, derrière et du côté sud-ouest à Dame Wilfred Meunier et du côté nord-est à dit Guillaume Sawyer, avec une maison en bois à un étage et à deux loges et une écurie y engées.

Pour les conditions, s'adresser aux soussignés, J. A. LABADIE, N. P., J. E. O. LABADIE, N. P.

24 janvier, 1866. - 114-124.

Envois Américains. - Escornets.

DÉPARTEMENT DES FINANCES. Douane, Québec, 6 mars 1863.

Il est ordonné par l'Hon. Ministre des Finances que désormais des avis hebdomadaires seront publiés et fournis aux Collecteurs des Douanes, au sujet du taux de l'escornet alloué sur les envois américains, lequel doit être en proportion du prix de l'or, tel que représenté par l'échange, à un taux égal à celui-ci. - Ces avis doivent être publiés chaque samedi dans la "Gazette du Canada."

A VENDRE.

Une grande quantité de Planches de Pin de 1 pouce

Madrers secs pour Plancher, 2 pouces

Madrers secs pour Plancher, 3 pouces

JORDAN & BENARD, Coûs des Rue Craig et St. Denis, coin de la Rue Singulier et sur le quai en arrière de l'Eglise Bonsecours.

24 octobre. 39-104

A VENDRE.

Une grande quantité de Planches de Pin de 1 pouce

Madrers secs pour Plancher, 2 pouces

Madrers secs pour Plancher, 3 pouces

JORDAN & BENARD, Coûs des Rue Craig et St. Denis, coin de la Rue Singulier et sur le quai en arrière de l'Eglise Bonsecours.

24 octobre. 39-104

Envois Américains. - Escornets.

DÉPARTEMENT DES FINANCES. Douane, Québec, 6 mars 1863.

Il est ordonné par l'Hon. Ministre des Finances que désormais des avis hebdomadaires seront publiés et fournis aux Collecteurs des Douanes, au sujet du taux de l'escornet alloué sur les envois américains, lequel doit être en proportion du prix de l'or, tel que représenté par l'échange, à un taux égal à celui-ci. - Ces avis doivent être publiés chaque samedi dans la "Gazette du Canada."

A VENDRE.

Une grande quantité de Planches de Pin de 1 pouce

Madrers secs pour Plancher, 2 pouces

Madrers secs pour Plancher, 3 pouces

JORDAN & BENARD, Coûs des Rue Craig et St. Denis, coin de la Rue Singulier et sur le quai en arrière de l'Eglise Bonsecours.

24 octobre. 39-104

Dr. C. F. F. TRESTLER

DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS, No. 122, - RUE CRAIG - No. 122 11 août (Vis-à-vis la Rue Côté) - 138

MONTREAL & NEW-YORK.

PAR CHEMIN DE FER.

Chemin de Fer de Troy et Boston et Western Vermont.

D'ancienne bonne route via Rutland et Bennington pour Troy, Albany et New-York - Etablie en 1852.

Les Passagers pour Troy, Albany et New-York ne devraient pas laisser le convoi de Rutland & Bennington avant leur arrivée à Rutland, où ils sont certains de recevoir les convois du Western Vermont, Troy et Boston, évitant par là le fatigant voyage de passer par Whitehall, Fort Ann et Mechanicsville. L'arrivée à Troy est d'une heure plus rapide, via Rutland et Bennington, que par toute autre route.

Les convois laissent la gare Bonaventure, Montréal, tous les jours (les dimanches exceptés) comme suit :

8.30 A.M. Express du Matin - Arrivant à Burlington 1.28 P.M.; Rutland, 4.19 P.M.; Manchester, 5.28 P.M.; Bennington, 6.12 P.M.; Troy, 7.30 P.M., en connexion avec le convoi de chers à Hts de la Rivière Hudson pour New-York arrivant en cette ville à 9 A.M.

8.30 P.M. Express du Soir - Chars à Hts pour Rutland, arrivant à Burlington à 9.45 A.M.; Rutland, 12.25 A.M.; Troy, 4.45 A.M.; New-York, 10.30 A.M.

Pour billets et informations, s'adresser au Bureau de l'Express de la ville de Baneroff, 93, Grande Rue St. Jacques, vis-à-vis la Banque Nelson, Montréal, et à tous les bureaux de billets de Grand Tronc.

Passage, à aussi bas prix que sur toutes les autres lignes.

E. I. BANOROFF, Agent-Général, Express de la ville, 93, Grande Rue St. Jacques

C. W. MOSELEY, Secrétaire, 20 octobre - 304mk T & B. R. Troy

BUREAU DE POSTE.

Montréal, 4 déc 1865

Arrivée et Départ des Mailles

QUEBEC PAR RAILROAD. 7.00 am 7.00 pm

Route de la Rivière Nord, 8.00 am 1.30 pm

par terre, 9.00 am 4.30 pm

Sorel, Trois-Rivières, etc., 9.00 am 1.30 pm

Canada O. Train nuit (1), 10.45 pm 7.00 am

Canada O. Train nuit (2), 11.40 pm 9.00 pm

La Prairie, 9.45 am 2.15 pm

St. Jean, C. Naperville, 9.45 am 2.15 pm

et Clarendonville, 9.45 am 2.15 pm

New-York, Boston, Buffalo, 9.45 am 2.15 pm

Troy, etc., 9.45 am 2.15 pm

St. Hyacinthe, Richmond, 7.00 am 8.20 am

et Island Pond, (2), 7.45 pm 1.15 pm

Portland, 1.45 pm 7.00 pm

Chateauguay, Beaubarnois, 6.30 pm 6.45 am

Lachine, 6.15 pm 2.00 pm

St. Romé, Hammingford, 10.45 am 2.00 pm

Chambly, 11.00 am 2.15 pm

Boisbriand, 10.30 am 2.00 pm

Gouatrecour, Varennes et, 0.00 2.00 pm

Verchères, 0.00 2.00 pm

St. Schasbriand, 6.30 am 7.00 am

St. Rose, Ste. Thereses et, 2.00 pm 7.00 am

et tous les Bureaux de la route d'Ottawa, 10.45 am 6.45 am

Terrebonne, New Glasgow, 5.00 pm 1.00 am

St. Jean, N. B. Halifax, 7.00 am 7.00 pm

et tous les Bureaux de la route d'Ottawa, 7.00 am 7.00 pm

Ditout les quinze jours de Boston, 0.00 am 3.00 pm

dit Ste. Marie et, 0.00 am 3.00 pm

Toronto, tous les Mardis, 00.00 1.00 pm

1) Sacs du Conducteur

ouvert jusqu'à 7.40 a.m.

2) do do 7.40 a.m.

3) do do 1.40 p.m.

4) do do 8.00 p.m.

Les autres marchandises doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des Mailles.

Toutes les Mailles ci-dessus partent tous les jours, excepté le dimanche.

4 déc-73

CORPORATION DE MONTREAL.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 8 janvier 1866.

Syndic Officiel,

No. 3 - UNION BUILDING - No. 3.

En conséquence de l'incendie de la Bourse de Montréal, le soussigné a transporté son Bureau au No. 3, UNION BUILDING, Rue St. François-Xavier.

T. S. BROWN, Syndic Officiel.

28 déc-92

Dissolution de Société.

La société qui existait entre DESMARTEAU et PLAMONDON est dissoute de consentement mutuel depuis le premier courant.

(Signé) N. B. DESMARTEAU, P. PLAMONDON.

Montréal, 13 décembre 1865.

N. B. - Conformément à l'avis ci-haut, le soussigné est seul autorisé à régler les affaires de la dite société Desmarreau et Plamondon.

(Signé) N. B. DESMARTEAU.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils sont associés sous les noms et raison de N. et W. DESMARTEAU et JONON, pour faire le commerce en gros de MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, &c. &c. Les affaires se feront dans l'ancienne maison occupée par M. Desmarreau et Plamondon.

(Signé) N. B. DESMARTEAU, W. B. DESMARTEAU, A. JONON, Jan.

13 déc-31 e

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

LUNDI, le CINQ de FEVRIER prochain, à DIX heures du matin, à la porte de l'Eglise de St. Patrick de Sherbrooke, sera vendu l'immobilier ci-dessus désigné, dépendant de la succession de WILFRID LUCIER, savoir :

UN LOPIN DE TERRE situé dans la paroisse St. Patrick de Sherbrooke, de la contenance de six arpents et douze fractions de front, sur trente arpents de profondeur, borné en front par les terres du rang St. André, en profondeur par les terres de St. Edouard, d'un côté par Toussaint Bonis et d'autre côté par Joseph Rielland, sans bâtisses.

UN LOPIN DE TERRE situé dans la paroisse St. Patrick de Sherbrooke, de la contenance de six arpents et douze fractions de front, sur trente arpents de profondeur, borné en front par les terres du rang St. André, en profondeur par les terres de St. Edouard, d'un côté par Toussaint Bonis et d'autre côté par Joseph Rielland, sans bâtisses.

Les conditions seront énoncées le jour de la vente et seront données en tout temps par le Notaire soussigné, à son Bureau, au village de St. Jacques le Mineur.

J. E. CODERRE, N. P., St. Jacques le Mineur, 9 janvier 1866. 104-15A

G. B. de Boucherville,

AVOCAT, No. 65, PETITE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

27 nov. 67-104

1865 NOUVELLE LIGNE DE FRET POUR OTTAWA. 1865

COMPAGNIE DE TRANSPORT de Montréal et Ottawa (LIMITÉ).

CAPITAL..... \$50,000.

JOHN McLENNAN, Président.

W. McNAUGHTON, J. B. AGNEW, Directeurs.

Cette Compagnie a été formée dans le but de faciliter le commerce qui augmente tous les jours sur cette route, en passant par la rivière Ottawa, le canal Rideau et leurs tributaires.

Cette nouvelle ligne est fournie de tout ce qui est nécessaire pour assurer la dépêche des effets et une économie dans le coût du transport.

ISSAAC BONNER, Agent, 85, Rue de la Commune, Quai du Canal, Montréal.

L. C. COUVRETTE, Agent, Bassin du Canal, Ottawa.

11 février - 130 a

MAGASIN

DE FARINE, LARD, Vin, Spiritueux, Liqueurs, &c., &c., &c.

229 - RUE DES COMMISSAIRES - 229 MONTREAL.

M. S. GIRALDI

a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient de transporter son magasin au No. ci-dessus de la rue des Commissaires, où il contiendra la vente de toute espèce de Farine, Lard et Provisions en général, aussi, Vins Français, Anglais, et autres, Eau-de-Vie, Whiskey du Haut et du Bas-Canada, &c., &c.

M. Serafin Giraldi, après, par une attention personnelle, la bonne qualité des articles qu'il peut offrir à des prix raisonnables, méritent une large part du patronage du public.

27 mai - 217

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DES REVISEURS.

Avis Public

DES REVISERES donne par le dit BUREAU DES REVISEURS nommé pour réviser la liste des électeurs pour la prochaine Election Annuelle d'un MAIRE et de COUNSEILLERS, ainsi que pour les Elections Parlementaires, dans cette ville, SANSSEMBLERA, à l'Hôtel-de-Ville, T O U S L E S J O U R S , à D I X heures du matin, depuis et après SAMEDI, le VINGT Janvier courant, et tous les jours suivants, jusqu'à ce que toutes les dites listes de électeurs soient réglées; et que la révision des listes se fera dans l'ordre suivant, à savoir :

Le Bureau révisera :

Les listes des Quartiers EST, CENTRE et OUEST, SAMEDI, le 20 Janvier courant;

La liste du Quartier STE. ANNE, LUNDI, le 22 Janvier courant;

La liste du Quartier ST. ANTOINE, MARDI, le 23 Janvier courant;

La liste du Quartier ST. LAURENT, MERCREDI, le 24 Janvier courant;

La liste du Quartier ST. LOUIS, JEUDI, le 25 Janvier courant;

La liste du Quartier ST. JACQUES, VENDREDI, le 26 Janvier courant;

La liste du Quartier STE. MARIE, SAMEDI, le 27 Janvier courant.

Et toutes personnes qui ont demandé à faire ajourner leurs noms à quelques-unes des dites listes ou qui ont objecté, nommant sur leur aucune des dites listes et demandé à les en faire faire ou qui ont en aucune manière intéressés dans les dites listes, sont par le présent avis avisés de se présenter devant le dit Bureau aux jours ci-dessus mentionnés, pendant lesquels les listes dans lesquelles elles sont concernées seront révisées.

Par ordre, CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 8 janvier 1866.

Syndic Officiel,

No. 3 - UNION BUILDING - No. 3.

En conséquence de l'incendie de la Bourse de Montréal, le soussigné a transporté son Bureau au No. 3, UNION BUILDING, Rue St. François-Xavier.

T. S. BROWN, Syndic Officiel.

28 déc-92

Dissolution de Société.

La société qui existait entre DESMARTEAU et PLAMONDON est dissoute de consentement mutuel depuis le premier courant.

(Signé) N. B. DESMARTEAU, P. PLAMONDON.

Montréal, 13 décembre 1865.

N. B. - Conformément à l'avis ci-haut, le soussigné est seul autorisé à régler les affaires de la dite société Desmarreau et Plamondon.

(Signé) N. B. DESMARTEAU, W. B. DESMARTEAU, A. JONON, Jan.

13 déc-31 e

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

LUNDI, le CINQ de FEVRIER prochain, à DIX heures A. M., à la porte de l'Eglise de Longueuil, sera vendu un EMPLACEMENT situé au village de Longueuil, au côté sud-ouest de John Street, dépendant de la communauté de biens d'entre feu Noël Lussier et Lucie Renaud, au veuve, de 115 pieds de front sur 108 de profondeur, tenant d'un côté à Sylvain Narbonne et de l'autre côté à Mathurin Lussier, avec maison et autres bâtisses sur ces granges.

Les conditions seront données lors de la vente.

I. A. QUINTAL, N. P., Boucherville, janvier, 1866 - 106 ts a p

AUX CAPITALISTES.

A VENDRE OU A LOUER, Terrains et Bâisses près du Canal.

Un terrain faisant front sur les rues Commune et Queen, vis-à-vis le bassin des vapeurs du Haut-Canada, à l'entrée du canal.

Il y a sur ce terrain une bâtisse de 40 x 150 pieds, à deux étages, dont le premier et la cave peuvent être transformés à peu de frais en une glacière considérable, et le second peut servir pour logement ou emmagasinage.

Il y a en outre d'autres bâtisses qui peuvent servir comme fonderie, distillerie, dessiccateur de grains, et contiennent les diverses machines d'un moulin à café. Le tout avec un privilège d'eau du canal.

DE PLUS A - Hochelaga et Avenue Colborne

Deux grands terrains bien adaptés pour y construire des CORDERIES. Ces terrains sont divisés en grands lots.

H. A. B. LIONAIS, agents, 30, rue St. Gabriel.

6 octobre - 24

OCULISTE ET AURISTE.

Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., &c.

Est maintenant à Montréal et tient son Bureau et Résidence au No. 235, Rue Notre-Dame, au-dessus de MM. Laurent & Lafore, Marchands de Piano, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux loués sont guéris instantanément.

Personnes guéries par le Dr. Thayer : M. Régis Prevost, No. 523, Rue St. Laurent, était aveugle de l'œil droit depuis 11 ans, et en débâchant un éclat de bois le frappa au front et lui fendit l'œil gauche; il est resté sans vue. Il a recouvré entièrement d'après les soins du Dr. Thayer.

Mademoiselle Caroline Charbonneau avait une forte inflammation dans les yeux; elle fut guérie complètement.

Le Dr. Thayer traite aussi le Catarrhe et autres maladies semblables.

Heures de Bureau de 9 h. a. m. à 6 h. p. m. 26 sept-15

A LOUER.

LA PROPRIÉTÉ de feu M. C. H. CORDELL, 775, R. E. R., Prothésaire, située sur la Rue Ste. Catherine et entre les Rues St. Hubert et St. Christophe, comprenant une Maison double en Pierre de taille à deux étages, une grande Cour et Bâtimens, ainsi qu'un beau Jardin. Possession au 1er Mai.

Pour les conditions s'adresser à Montréal à O. BELTIELLE, Ecr., ou au Soussigné à St. Hyacinthe.

P. LAMOTHE, Exécuteur testamentaire, k 98

ASSURANCE

NORTH BRITISH & MERCANTILE contre le Feu et sur la Vie.

ETABLI EN 1809.

Capital - - - - - \$12,000,000

Accum. des Fonds - 10,000,000